

CAP DU 10 avril 2008

Bulletin de la section des hautes Pyrénées du Syndicat National
du trésor CGT

Les Commissions Administratives Paritaires Locales du 10/04/08.

Elles se sont tenues pour étudier :

☞ les tableaux d'avancement B, C ainsi que la liste d'aptitude de C en B.

☞ les tableaux de mutation de B et de C

☐ Rappel de la procédure des Tableaux d'Avancement (TA)

Critères de sélection des TA

L'accès au grade d'AAP2 : Les AA au 5^{ième} échelon ont vocation au TA

- ① prise en compte de l'échelon,
- ② dans un même échelon, prise en compte des évolutions des 3 dernières notes;
- ③ en cas d'égalité, départage sur l'ancienneté dans l'échelon.

L'accès au grade d'AAP1 : Les AAP2 au 7^{ième} échelon ont vocation au TA.

Même mécanisme de sélection.

L'accès au grade de Contrôleur 1^{ère} cl: Les Contrôleurs 2^{ème} classe ayant au moins 2 ans d'ancienneté dans le 7^{ième} échelon.

Même mécanisme de sélection.

☐ Les commentaires CGT

La notation et notamment les bonifications, pèsent de plus en plus sur le déroulement de carrière.

Pour certains d'entre vous, l'absence de bonifications peut provoquer un recul dans le classement (2^{ème} critère de classement).

Les tableaux d'avancement se convertissent de fait en véritable liste d'aptitude alors qu'aucune raison fonctionnelle ne le justifie contrairement à ce qui se peut se produire lors d'un changement de corps (passages de C en B ou de B en A).

Les élu(e)s CGT rappellent à ce titre l'importance pour les agents, et notamment ceux qui sont à l'échelon terminal de leur grade (elles ne sont pas comptabilisées dans l'enveloppe départementale) d'avoir des bonifications maximums

Le système de quotas sélectifs (seul 50 % de l'effectif départemental peut être bonifié), en dépit de l'application d'une rotation dite « positive », ne permet pas de tenir compte de la qualité du travail effectué, de la valeur réelle des agents et a des conséquences directes sur la carrière (salaires, pensions....)

En cette période de notation, il est important d'être vigilant, de revendiquer une juste reconnaissance de votre travail .

A ce sujet la CGT trésor 65 met en ligne comme chaque année un document SPECIAL NOTATION (voir le site CGT Trésor 65).

Les élu(e)s CGT sont également à votre disposition pour vous aider.

I Les Tableaux d'avancement pour 2007

La Direction a procédé à un classement par catégorie en tenant compte des quotas transmis par la DGCP + 1 candidature supplémentaire.

A partir des propositions locales, la CAP centrale décidera des agents retenus pour cette promotion. Leurs nominations prendront effet au 1^{er} janvier 2008

Les élu(e)s CGT ont voté pour les propositions pour le passage en AAP1, et ont obtenu qu'un 9^{ème} agent soit inscrit sur le T.A .

Les élu(e)s CGT ont voté contre les propositions pour le TA en C1 devant le refus de l'administration de permettre à un agent de pouvoir prétendre à cette promotion. L'absence de bonification pour 2007 l'a fortement pénalisé.

AA à AAP2 : 3 inscrits 3 promotions 3 classés

1. Mme MANSIEUX Christelle (Paierie)
2. Mme CAMP Corinne (T. Bagnères)
3. Mme PRADESSUS Christine (T.Luz)

AAP2 à AAP1 : 19 inscrits 7 promotions 9 classés

1. Mr ROMANETTI Paul (TG)
2. Mme PENE Ghislaine (T. Lannemezan Hosp)
3. Mr CASSOU Alain (T. Bagnères)
4. Mme FRECHOU Marie Hélène (EDAR)
5. Mme SOUBERBIELLE Sylvie (T. Luz)
6. Mme BONNAL Marianne (T. Tarbes Municipale)
7. Mr SERRES Francis (TG)
8. Mr FOURCADE Francis (TG EDAR)
9. Mme BRAUER Anne (T Tarbes Municipale)

C2ème classe à C1ère classe : 11 inscrits 4 promotions 5classés

- 1.Mme CADEZ Christine (T. Tarbes Municipale)
- 2.Mr DULOUT Serge (T. Tarbes Adour Echez)
- 3.Mr ARAINTY Albert (T. Luz Saint Sauveur)
- 4.Mme DASTUGUE Marie thérèse (T. Tarbes Male)
- 5.Mr MIRALLES Patrice (T. Bagnères)

L'étude des tableaux d'avancement, nous permet de réaffirmer notre opposition à ce système de notation.

C'est un système inéquitable qui met en concurrence les personnels dans leur évolution de carrières.

II La liste d'aptitude de C en B

Sur 63 agents qui se sont portés candidats, 58 dossiers ont été retenus. 6 agents ont été classés.

1. Mme GALINIER Nicole (T. Trie)
2. Mme LACASSIE Marie Thérèse (TG)
3. Mme DEQUERST Solange (T. Maubourguet)
4. Mme DEPLANQUE Yolaine (T. Bagnères)
5. Mme BENTAYOU Michèle (TG)
6. Mme VALETTE Françoise (T. Argelès)

Les élu(e)s CGT ont voté pour ce classement tout en considérant que ce type de promotion est inadapté et inégalitaire.

Cette fois ci, la direction a maintenu le classement prévu initialement, malgré les interventions de la représentante FO, tout en acceptant d'inscrire un candidat supplémentaire à notre demande.

La CGT revendique la création d'un examen professionnel basé sur des acquis professionnels comme moyen de promotion plus juste et plus égalitaire.

La CGT revendique un nombre plus élevé de possibilités de promotion qui permettrait de satisfaire des candidatures qui sont rejetées pour des questions d'âge (trop proche de la retraite par exemple).

III Le Mouvement de mutation en catégorie C et B

Suite à la demande de la CGT, la Direction a accepté d'étudier les possibilités internes de mouvements.

2 demandes ont été satisfaites :

- > Mr VIAU Roland (Luz) sera muté au 1^{er} juillet à la Trésorerie de Lourdes
- > Mr LARRE Alain (Tournay) sera muté au 1^{er} juillet à la Trésorerie de Lannemezan.

Concernant la Trésorerie de Tournay, un appel à candidature sera effectué, sachant qu'il n'existe aucune demande recensée à l'heure actuelle. Face à ce départ, l'EDAR comblera cet emploi vacant alors que ce n'est pas sa vocation.

La Direction nous a confirmé que la restructuration du réseau est à l'étude (Tournay serait elle la première trésorerie sur la liste ?)

La CGT compte bien faire en sorte que la réorganisation des services publics en milieu rural ou semi-rural fasse l'objet d'un vrai débat public et ne soit pas la simple résultante d'une décision purement administrative et technocratique.

Des contacts avec des élu(e)s nationaux ont déjà eu lieu à ce sujet et un rendez-vous sera programmé très prochainement avec eux.

Quant au départ d'un agent de la Trésorerie de Luz Saint Sauveur, la Direction a tenu compte des chiffres de l'ORE (+0,8).

Les élu(e)s CGT ont contesté ces chiffres et ont rappelé toute la subjectivité de l'ORE qui n'est qu'un outil au service de la politique de suppression d'emplois et totalement détaché des conditions réelles d'exercice des missions.

Les élu(e)s CGT ont également proposé à la Direction d'inscrire certains postes dans le mouvement spécifique permettant ainsi à certains agents de pouvoir bénéficier des mutations internes.

Enfin, 2 emplois d'agents techniques sont à pourvoir.

Suite à un départ à la retraite et une demande de reclassement, la Direction a fait une demande d'emplois auprès de la DGCP afin de répondre favorablement à la demande de changement de service.

VOS ELU(E)S CGT :

Catégorie B titulaires :	Catégorie B suppléant(e)s
Pierre Durand (TG Comptabilité) Encarnita Cerrillo (TG Comptabilité) Thierry Maïs (TG Dépense)	Christianne Barthe (TG recouvrement) Didier Vergé (Trésorerie Argelès Gazost) Franck Bazeille (TG CDC)
Catégorie C titulaires :	Catégorie C suppléant(e)s :
Annick Fourcade (Trésorerie Tarbes Impôt) Olivier Biquillon (Paierie départementale) Dominique Urban (Trésorerie Vic en Bigorre) Sibèle Célerio (Trésorerie d'Arreau)	Marie Agnès Minet (Trésorerie de T.Impôt) Evelyne Marere (Trésorerie Argelès Gazost) Marie Hélène Frechou (EDAR) David Cazard (Trésorerie Lannemezan Hosp)